

Ville d'Allauch

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'abandon du projet routier Linea
confirmé par la Cour d'appel

Lionel de Cala:

« Une victoire pour Allauch »

Lionel de Cala, maire d'Allauch, se félicite du rejet du projet routier de la Linéa (liaison du nord-est de l'agglomération marseillaise) acté ce jour par la Cour d'Appel conformément à la décision du Tribunal administratif de Marseille en date du 14 mars 2019 :

« C'est une victoire pour Allauch d'acter l'abandon de ce projet routier qui devait traverser notre commune de part en part.

Je tiens à adresser mes félicitations aux membres du Collectif Saint-Mitre et l'Association de Défense des Riverains de la Linéa (ADRL) qui sont mobilisés depuis plusieurs années contre ce projet de boulevard urbain de près de 50 mètres de large sur lequel devaient circuler, si le projet avait abouti, 35 000 véhicules par jour. Le collectif et l'ADRL bénéficiaient de tout mon soutien, je me suis toujours opposé à ce projet qui ne répondait ni aux attentes

URBANISME

L'abandon du projet routier Linea confirmé par la Cour d'appel : une victoire pour Allauch !

Lionel de Cala, maire d'Allauch, se félicite du rejet du projet routier de la Linéa (liaison du nord-est de l'agglomération marseillaise) acté ce jour par la Cour d'Appel conformément à la décision du Tribunal administratif de Marseille en date du 14 mars 2019 : «C'est une victoire pour Allauch d'acter l'abandon de ce projet routier qui devait traverser notre commune de part en part".

Publié le 29 septembre 2020

Il tient à adresser ses félicitations aux membres du Collectif Saint-Mitre et l'Association de Défense des Riverains de la Linea (ADRL) qui sont mobilisés depuis plusieurs années contre ce projet de boulevard urbain de près de 50 mètres de large sur lequel devaient circuler, si le projet avait abouti, 35 000 véhicules par jour. Le collectif et l'ADRL bénéficiaient de tout le soutien du maire qui s'est toujours opposé à ce projet qui ne répondait plus aux exigences écologiques actuelles.

C'est une victoire à la fois pour l'environnement, pour la qualité de vie des riverains de ce projet routier obsolète et pour l'ensemble des Allaudiens.

Pour rappel, dès 2019, le tribunal administratif avait annulé la déclaration d'intérêt public de ce projet, jugement confirmé par la cour administrative d'appel le 8 septembre dernier. Suite à une nouvelle procédure d'appel, aujourd'hui, la justice vient une nouvelle fois d'affirmer sa position ce qui acte l'abandon du projet.

>

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h